



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 058

Le lundi 24 avril 2023

Président : M. Kody Blois



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le lundi 24 avril 2023

• (1840)

[Traduction]

Le président (M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.)): Chers collègues, je déclare la séance ouverte. Nous allons commencer dès maintenant.

Tout d'abord, je m'excuse auprès de Mme Taylor Roy et de l'autre témoin. Votre nom n'apparaît pas à l'écran, mais je pense qu'il s'agit de M. Pernal. Nous sommes aux prises avec des problèmes techniques concernant l'ensemble des intervenants qui se trouvent à l'extérieur de la salle de réunion en ce moment.

Nous allons devoir nous contenter d'attendre un instant. Je dois d'abord m'entretenir avec les membres du Comité pour que nous décidions de la marche à suivre. Nous ne sommes pas en mesure d'entendre les témoins qui se sont joints à nous par vidéoconférence; la qualité sonore ne répond tout simplement pas aux exigences de notre équipe d'interprétation ici présente dans la salle.

Chers collègues, cela dit, j'ai le plaisir d'accueillir Tom Rosser, sous-ministre adjoint au ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Tous les témoins qui représentent l'ARLA et l'ACIA participent de manière virtuelle. À ce stade, il semble qu'ils ne seront pas en mesure de participer à la séance, d'après ce que me disent la greffière et l'équipe technique.

Nous accueillerons deux témoins en personne lors de la deuxième série de questions. Ils ont parcouru une grande distance, l'un provenant de la Nouvelle-Écosse, et l'autre de la Saskatchewan. À mon avis, il est impératif que leur témoignage puisse être enregistré, étant donné qu'ils sont venus en personne. Nous allons faire le nécessaire pour que ce soit le cas.

J'aurais tendance à penser que nous devrions commencer avec les témoins qui sont en mesure de participer à l'enregistrement.

Nous avons le plaisir d'accueillir M. Guzman, qui devait participer de manière virtuelle. D'après ce que je sais pour le moment, ce ne sera pas le cas ce soir, pour une quelconque raison.

Je pense qu'il serait préférable d'opter pour une première période d'environ 90 minutes et d'y inclure les deux témoins qui devaient participer au deuxième groupe de témoins. Nous poursuivrons avec les représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, quitte à réinviter les témoins qui n'ont pas pu se joindre à nous aujourd'hui.

Chers collègues, c'est le mieux que nous puissions faire ce soir. Il y aura trois séries de questions, et nous disposons de 90 minutes. Nous allons prévoir suffisamment de temps pour les déclarations préliminaires de nos témoins.

Je compte sur mes collègues députés pour m'aider à ce que tout se passe bien.

Je cède maintenant la parole à M. Barlow.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Ces problèmes techniques sont fâcheux, et je pense que la manière de procéder que vous venez d'annoncer est la bonne. J'espère que nous pourrions aborder la question des problèmes techniques récurrents lors d'une prochaine réunion.

Je ne sais pas si nous aurons besoin d'une heure et demie au complet, mais je pense qu'effectivement, c'est une bonne idée de ne former qu'un seul groupe de témoins. Pour ceux et celles qui nous ont rejoints par vidéoconférence, nous devons malheureusement reporter la séance.

Le président: Bien, nous pouvons commencer.

Monsieur Hamilton, monsieur Berg, je ne veux pas vous mettre sur la sellette, mais nous allons devancer vos témoignages d'environ une heure. Je vous prie donc de bien venir à l'avant de la salle pour que la greffière vous enregistre.

Chers collègues, nous allons attendre encore quelques minutes, puis nous commencerons pour de bon.

Pour les témoins qui assistent à la réunion de manière virtuelle, je sais que vous portez un casque d'écoute. En temps normal, nous n'avons pas de problèmes techniques, mais, pour une raison qui m'échappe, nous en avons aujourd'hui et je dois respecter les consignes visant à assurer la santé et la sécurité de nos interprètes. Nous allons vous donner un nouveau rendez-vous, ou nous essaierons de vous faire venir en personne pour résoudre ce problème.

Madame la greffière, je vous demanderais de contacter monsieur Guzman pour l'aviser que nous avons des problèmes d'ordre technique, et que nous devons par conséquent reporter son témoignage.

Monsieur Hamilton, monsieur Berg, je vous demanderais de bien vouloir rejoindre M. Rosser à l'avant de la salle, nous allons commencer dans quelques minutes.

Je vous remercie, chers collègues. Nous allons faire une petite pause.

• (1845)

Chers collègues, nous allons maintenant débiter la séance.

Bienvenue à la 58^e réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous sommes aux prises avec des difficultés techniques en ce qui concerne les témoins qui participent de manière virtuelle. Nous allons donc former un groupe hybride avec les témoins présents dans la salle.

Nous accueillons d'abord Tom Rosser, qui travaille au ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Merci, monsieur Rosser, d'être parmi nous aujourd'hui. Vous n'en êtes pas à votre premier témoignage devant le Comité.

Nous accueillons également Jake Berg, qui préside le Conseil canadien du miel. Si je ne m'abuse, vous habitez en Saskatchewan. Bienvenue au Comité et merci d'avoir fait le déplacement jusqu'ici.

Enfin, nous avons parmi nous John Hamilton, gestionnaire des ruchers chez Oxford Frozen Foods Ltd. C'est pour moi un plaisir d'accueillir un compatriote néo-écossais au sein du Comité. Merci d'avoir fait le voyage pour venir témoigner en personne.

En temps normal, les déclarations préliminaires durent environ cinq minutes. Je vous demanderais de vous en tenir à cela, mais compte tenu de ce qui vient de se passer, nous disposons évidemment d'un peu plus de flexibilité.

Avant de me faire taper sur les doigts, je dois vous lire une formalité.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et aux motions adoptées le 5 octobre 2022 et le 17 avril 2023, le Comité reprend son étude de l'apport environnemental du secteur agricole. La présente réunion sera consacrée à la mortalité des abeilles. Nous accueillons aujourd'hui des invités de qualité pour parler de ce sujet très important.

Monsieur Rosser, nous allons commencer par vous, puis nous passerons aux autres témoins.

[Français]

M. Tom Rosser (sous-ministre adjoint, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Merci, monsieur le président.

C'est un plaisir d'être de retour parmi vous. Je vous remercie de m'avoir invité, dans le cadre de votre étude sur la contribution environnementale de l'agriculture, à participer à la discussion sur la mortalité des pollinisateurs.

Je remercie le Comité pour le temps qu'il consacre au secteur apicole du Canada.

La pollinisation par les abeilles domestiques est un aspect important de la sécurité alimentaire, que ce soit la pollinisation des cultures de canola, de baies, de fruits de verger ou de légumes.

Le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux continuent de travailler en étroite collaboration pour aider les apiculteurs canadiens à relever les défis contemporains afin de contribuer à maintenir une population d'abeilles durable. En outre, les programmes fédéraux de gestion des risques de l'entreprise aident les apiculteurs qui essuient des pertes financières. Le programme Agri-protection offre notamment une protection contre la mortalité. Le secteur continuera de recevoir un soutien fédéral, provincial et territorial au cours des cinq prochaines années dans le cadre d'un nouvel accord, soit le Partenariat canadien pour une agriculture durable.

Le ministère soutient également la recherche de pointe dans le secteur apicole, notamment par ses travaux sur la détection des organismes nuisibles et des maladies des abeilles ainsi que sur la lutte contre ceux-ci, qu'il mène à la Ferme expérimentale de Beaverlodge, en Alberta.

[Traduction]

En fait, j'espérais vivement être accompagné aujourd'hui par un collègue, Stephen Pernal, qui travaille à Beaverlodge, en Alberta. Malheureusement, en raison de problèmes techniques, il ne pourra pas participer à cette séance, mais j'espère que le Comité aura un jour l'occasion de tirer profit de son expertise.

M. Pernal participe à plusieurs projets. Il fait notamment partie de l'équipe de scientifiques d'AAC qui travaillent en partenariat avec plusieurs universités canadiennes sur des recherches en génomique visant à améliorer la détection des effets des pesticides sur les abeilles mellifères. L'objectif de ce projet est d'aider les producteurs à prendre rapidement les mesures nécessaires pour modifier leurs méthodes de gestion.

De 2014 à 2017, nous avons collaboré à un projet à l'échelle nationale visant à établir une base de données sur la santé des abeilles afin de surveiller les dommages causés par les ravageurs, les pathogènes et les résidus chimiques dans les colonies d'abeilles domestiques.

Dans le but d'aider les apiculteurs à assurer le développement et la pérennité de leurs ruches, nous avons mis sur pied l'an dernier un groupe de travail conjoint entre l'industrie et le gouvernement sur la résilience des ruches d'abeilles mellifères. Ce groupe de travail a étudié les solutions à court et à long terme pour remédier aux pertes encourues durant l'hiver, et pour maintenir une production de miel de qualité.

Le groupe de travail a élaboré un plan d'action visant à améliorer la durabilité à long terme de l'apiculture au pays. Ce plan, ainsi que les recommandations qui en découlent, sera présenté aux ministres fédéral, provinciaux et territoriaux lors de la conférence annuelle qu'ils tiendront dans quelques mois.

Le groupe de travail a également abordé des enjeux tels que les programmes fédéraux-provinciaux de transfert de technologie, l'IA et les nouvelles techniques, le développement de produits et de méthodes de lutte contre le varroa, le maintien et l'augmentation de l'approvisionnement en abeilles domestiques.

Il s'agit d'une vaste entreprise à laquelle participent tous les ordres de gouvernement, l'Association canadienne des professionnels de l'apiculture, le Conseil canadien du miel, ainsi que les associations apicoles provinciales.

Partout au pays, nos apiculteurs continuent de travailler avec diligence pour développer leurs activités. Pour notre part, nous continuerons à mener des consultations auprès de tous nos partenaires, y compris le Conseil canadien du miel, Producteurs de fruits et légumes du Canada, et d'autres intervenants clés de l'industrie.

Pour conclure, le gouvernement fédéral demeure pleinement engagé dans le soutien de l'industrie du miel, qui représente un important pilier de notre sécurité alimentaire et de notre économie.

Je vous remercie à nouveau, et j'attends nos discussions avec grand intérêt.

● (1850)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Rosser.

Nous entendrons maintenant M. Berg.

Vous disposez d'environ cinq minutes, mais je rappelle que nous avons un peu plus de temps aujourd'hui.

La parole est à vous.

M. Jake Berg (président, Conseil canadien du miel): Je remercie le président et les membres du Comité de me donner l'occasion de discuter de la mortalité des abeilles au Canada.

L'industrie canadienne du miel a un impact beaucoup plus grand sur notre économie qu'on ne le pense. Ce secteur, évalué à plusieurs milliards de dollars, compte sur 60 000 à 80 000 colonies d'abeilles pour polliniser chaque année les semences de canola dans le sud de l'Alberta, et s'étend maintenant jusqu'en Saskatchewan. Plus de 100 000 colonies sont responsables de la pollinisation des bleuets et des canneberges dans l'est du Canada. En Colombie-Britannique, c'est 30 000 colonies qui assurent la pollinisation des bleuets en corymbe.

Malgré ce nombre impressionnant de colonies, nous savons que nous assistons à une pénurie de colonies consacrées à la pollinisation, et le débat se poursuit pour en mesurer l'ampleur. Toutefois, la production de miel et la pollinisation de divers autres fruits et légumes font de notre industrie une composante intégrale du secteur agricole en général, de même qu'un contributeur essentiel à la durabilité de l'agriculture au Canada.

En tant qu'apiculteur commercial, chaque printemps, j'ignore quelles seront mes pertes d'abeilles jusqu'au moment d'ouvrir le couvercle de la ruche pour inspecter la colonie. Certaines années sont meilleures que d'autres. En 2022, la majeure partie du pays a subi une perte historique; 45 % des colonies d'abeilles mellifères ont péri, soit 10 % de plus que le triste record établi en 2008. Ces pertes ont eu des répercussions dévastatrices pour de nombreux apiculteurs. Bien que ce ne soit pas exactement comparable, il est difficile d'imaginer que d'autres types d'exploitation agricole puissent encaisser ne serait-ce que la moitié de ce pourcentage de pertes. Il est encore trop tôt pour le dire cette année, mais bon nombre d'apiculteurs espèrent que les résultats suivant la période d'hivernage seront nettement meilleurs.

Les causes les plus fréquemment citées pour expliquer les pertes de colonies sont une lutte inefficace contre le varroa, la mauvaise santé des reines, et l'affaiblissement des colonies durant l'automne.

Pour lutter contre la mortalité des abeilles, le gouvernement fédéral a mis sur pied en avril 2022 un groupe de travail formé de représentants fédéraux et provinciaux, de partenaires de l'industrie, de chercheurs et de représentants des apiculteurs. Un sous-groupe plus restreint a travaillé à l'élaboration d'un rapport qui a été finalisé en début d'année. Ce rapport met de l'avant des recommandations visant à résoudre en grande partie les problèmes liés à la mortalité des abeilles mellifères.

La première recommandation est de soutenir les équipes provinciales et régionales de transfert technologique. Les équipes de transfert technologique aident les apiculteurs à cerner les problèmes de santé des abeilles et à mener de la recherche appliquée. À l'heure actuelle, l'avenir de la quasi-totalité de ces équipes est incertain, car il est difficile d'obtenir du financement et l'industrie du miel ne peut pas assumer seule le fardeau financier.

Afin de mettre en pratique cette recommandation, le Conseil canadien du miel propose au gouvernement fédéral de financer chaque équipe de transfert technologique à partir d'une source unique, à hauteur de 150 000 dollars par année. Ces fonds serviront à l'embauche de personnel et à couvrir les dépenses liées à la réalisation de projets d'envergure nationale, tels que l'évaluation de l'efficacité d'Apivar, notre principal produit de lutte contre le varroa.

Cela nous mène tout droit à la deuxième recommandation, à savoir de poser des actions visant à accélérer le développement de nouveaux produits de lutte contre le varroa. Les apiculteurs savent que ce n'est qu'une question de temps avant qu'Apivar ne perde son efficacité, et il n'existe actuellement aucun produit de remplacement. Des recherches sont menées sur certains ingrédients actifs qui pourraient s'avérer efficaces, et de nouveaux traitements innovants sont en préparation, mais la réalité, c'est que l'avenir demeure incertain.

La troisième recommandation est d'améliorer le soutien à l'augmentation de la production, tandis que la quatrième recommandation est d'aborder les problèmes liés à l'importation des stocks. La pandémie a mis en évidence la précarité du secteur apicole en ce qui concerne tant la gestion des stocks que la rétention de la main-d'œuvre. Des vols ont été annulés, ce qui a eu un impact sur l'importation de reines et de plusieurs produits.

C'est avec plaisir que je répondrai aux questions concernant la mortalité des abeilles.

• (1855)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Berg.

Enfin, nous avons M. Hamilton. Vous avez la parole.

M. John C. Hamilton (gestionnaire des ruchers, Division des ruchers de la Nouvelle-Écosse, Oxford Frozen Foods Ltd.): Bonsoir, mesdames et messieurs. Je tiens à vous remercier de m'accueillir ici ce soir.

Tout d'abord, je tiens à souligner que je suis originaire de la vallée de l'Annapolis, en Nouvelle-Écosse, qui est située sur les terres traditionnelles et le territoire non cédé des Micmacs, qui gèrent ces terres depuis des siècles.

Je suis ici pour plaider en faveur de l'autorisation de l'importation au Canada de paquets d'abeilles mellifères en provenance du Nord de la Californie.

Je suis issu de plusieurs générations d'apiculteurs de la Saskatchewan. J'y suis né et j'y ai grandi. Mes parents étaient membres à vie de la Saskatchewan Beekeepers Association et mon grand-père a participé à sa création. J'étais directeur de cette association avant de déménager en Nouvelle-Écosse.

Avant de déménager en Nouvelle-Écosse en 1992, j'avais ma propre exploitation apicole en Saskatchewan. Lorsque les réunions provinciales ont eu lieu pour discuter de la fermeture de la frontière, en 1986, j'ai voté pour la fermeture de la frontière, afin d'empêcher l'invasion de nos ruches par divers parasites étrangers. Je pense qu'il est temps de revoir l'évaluation des risques, car les résultats de l'évaluation de 2014 effectuée pour la fermeture des frontières ne sont plus pertinents.

Au printemps 1992, nous avons déménagé en Nouvelle-Écosse pour travailler pour le groupe Bragg Food, qui est le plus grand producteur de bleuets sauvages au monde. Cette entreprise est devenue l'un des plus grands apiculteurs du Canada, et mène des activités commerciales en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Tout cela est dû à la fermeture de la frontière entre le Canada et les États-Unis et à l'absence d'une source fiable de ruches pour la pollinisation.

J'ai pu m'exprimer devant le Sénat sur ce même sujet en 2015, je crois. Bien que nous n'ayons pas réussi à l'époque, je pense que ma présence ici aujourd'hui témoigne de nos convictions et de notre détermination.

Nous avons parlé au Sénat du développement de 13 000 acres supplémentaires de terres à bleuets sauvages que notre entreprise a commencé à développer dans le Nord du Nouveau-Brunswick et des besoins futurs en matière de pollinisation de ces terres. Le développement est presque terminé et le besoin en abeilles a augmenté. Nous prévoyons qu'il nous faudra quatre ruches par acre pour polliniser ces terres. D'où viendront toutes ces abeilles?

Depuis huit ans, notre entreprise augmente le nombre de ses ruches et investit dans son infrastructure. Cette année, elle a acheté 3 000 paquets d'abeilles mellifères d'Australie pour polliniser nos bleuets sauvages et ceux de nos clients. Cet achat vient s'ajouter à nos activités existantes, qui comptent près de 20 000 ruches.

J'aimerais maintenant formuler des commentaires sur le rapport du groupe de travail industrie-gouvernement sur la durabilité des abeilles. Je pense qu'il convient de mentionner qu'en tant que principal apiculteur et producteur de bleuets du Canada, notre groupe, qui est détenu à 100 % par des Canadiens, ne comprend pas pourquoi il n'a pas été invité à au moins présenter un exposé à ce comité. Il n'y a eu aucune communication.

Personnellement, j'ai lu le rapport et j'estime qu'il ne traite pas du manque de pollinisateurs pour les bleuets sauvages ou de la perte importante de ruches en hiver.

Je voudrais également faire un commentaire sur le rapport de M. Albert Robertson, qui a une expérience de travail importante dans le Nord de la Californie avec les producteurs de reines d'abeilles mellifères. Il estime que nous avons déjà tous les problèmes auxquels ils sont confrontés. Je pense que les démons du passé ont été enterrés...

• (1900)

Le président: Monsieur Hamilton, je vais vous interrompre un instant. Vos papiers froissent un peu contre le microphone.

Je sais que vous lisez sur votre papier, mais pourriez-vous vous assurer qu'il ne touche pas votre microphone? Il y a un retour sonore, ce qui n'est pas bon pour notre équipe d'interprètes.

M. John C. Hamilton: D'accord.

Je pense que les monstres du passé ont été enterrés et que nous devrions aller de l'avant en prenant des décisions fondées sur la science et non en recourant à des tactiques alarmistes.

Certaines personnes pensent que les apiculteurs devraient créer une nouvelle industrie pour fournir nos propres abeilles de remplacement. Nous avons eu plus de 30 ans pour y parvenir. La frontière a été fermée en 1987 et nous n'y sommes pas arrivés. Je pense qu'il est temps de cesser de subventionner cette démarche. Elle constitue une barrière commerciale non tarifaire.

Comment un apiculteur commercial qui subit une perte hivernale de 80 % peut-il se reconstruire? Le coût financier est stupéfiant. Un entrepreneur qui travaille avec nous a perdu 80 % de ses ruches ce printemps. Il va acheter 6 000 paquets d'abeilles à environ 300 \$ l'unité. Il a dû vendre une propriété pour pouvoir obtenir les 1,8 million de dollars nécessaires au remplacement de ces ruches. Il s'agit de son capital, de son fonds de retraite. Il n'a pas de pension. Il est propriétaire d'une entreprise apicole. Pourquoi la croissance

de l'industrie des bleuets sauvages dans l'Est du Canada est-elle freinée par un rêve impossible à atteindre?

Je demande officiellement à ce comité de financer adéquatement un examen scientifique de l'importation au Canada de paquets d'abeilles du Nord de la Californie, afin de répondre au besoin en colonies de remplacement dont le prix soit raisonnable et de fournir suffisamment de pollinisateurs pour couvrir nos besoins croissants en matière de pollinisation dans l'Est du Canada.

Je vous remercie de votre attention. Je suis prêt à répondre à vos questions.

Je m'excuse pour les bruits de papier.

Le président: Aucun problème. Merci, monsieur Hamilton.

C'est ce que nous allons faire. Nous allons passer aux questions. Je vais commencer, je crois, par M. Barlow.

M. John Barlow: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à nos témoins d'avoir fait preuve d'un peu de souplesse en ce qui concerne l'horaire. Les problèmes techniques sont évidemment indépendants de la volonté de chacun, mais je suis heureux que nous puissions nous réunir.

Monsieur Hamilton, je vais commencer par vous. J'ai eu le plaisir de visiter le siège social d'Oxford en Nouvelle-Écosse l'été dernier. C'est une exploitation formidable. Il est bon de voir l'engagement de cette entreprise dans la région.

Vous avez parlé d'ouvrir la frontière. Il y a exactement un an aujourd'hui, nous avons écrit une lettre à la ministre de l'Agriculture, pour lui soumettre un grand nombre des demandes que vous faites et pour lui demander de réévaluer les risques liés à l'importation de ruches en provenance de certaines de ces régions des États-Unis. Nous n'avons jamais eu de réponse de la ministre de l'Agriculture à ces demandes de réouverture du processus d'évaluation. Si le comité de l'Agriculture lui-même ne peut lui aussi pas obtenir de réponse de la ministre de l'Agriculture à une demande de cette nature, je peux comprendre à quel point vous devez être frustrés, compte tenu de l'importance de cette question pour votre secteur.

Pour revenir à notre lettre et peut-être à certains des commentaires que vous avez formulés, en quoi la situation a-t-elle changé entre la fermeture de la frontière, pour laquelle vous avez dit avoir voté, à la fin des années 1980, et aujourd'hui? Pourquoi pensez-vous qu'il soit aujourd'hui justifié d'effectuer une nouvelle évaluation des risques? Les préoccupations qui existaient au moment de la fermeture de la frontière ne sont-elles plus d'actualité? Qu'est-ce qui a changé exactement et qui ne devrait plus constituer une source d'inquiétude?

M. John C. Hamilton: Nous avons eu du temps. Nous avons compris des choses. Aux États-Unis, il existe de nombreux groupes de producteurs d'abeilles commerciales qui publient régulièrement de l'information. Cette année, la pollinisation des amandes a été fabuleuse, malgré l'humidité. Toutes les abeilles semblent revenir en très bonne santé. Ils ont résolu à peu près tous les problèmes.

Nous avons exterminé des ruches qui étaient infestées d'acariens de l'abeille. Puis il y a eu le varroa, mais nous nous sommes adaptés. Maintenant, les petits coléoptères des ruches ont fait leur apparition. Les coléoptères des ruches sont présents dans notre exploitation de Wellandport, dans le Sud de l'Ontario. Honnêtement, la fausse teigne de la cire est un ravageur bien nuisible que le coléoptère des ruches.

Ce sont là tous les monstres qui se sont présentés. L'abeille africanisée est un autre ravageur dont on parle sans cesse et qui ne s'est pas déplacé vers le Nord. L'hiver dernier, j'étais en Floride et j'ai discuté avec un apiculteur. Ils vendent des reines et étaient pris de panique parce qu'ils devaient envoyer la progéniture de leurs abeilles pour qu'elle subisse des tests d'ADN afin de s'assurer que leurs colonies ne contiennent pas d'abeilles africanisées. Ils n'expédient pas d'abeilles au Canada. Ils n'en expédient qu'en Floride. C'est ce qu'ils font en Floride.

Dans tout le Sud des États-Unis, on cherche des façons de lutter contre les abeilles africanisées et le varroa. En 1986 et 1987, nous ne savions pas comment nous allions procéder. De nouveaux produits chimiques sont mis sur le marché. Je pense que nous pensions avoir assez de temps pour différer les choses. Aujourd'hui, nous devons agir.

• (1905)

M. John Barlow: Je pense qu'il y a deux choses. Il existe des protocoles d'atténuation très précis pour lutter contre les acariens nuisibles ou les abeilles africanisées. C'est une chose: il existe des stratégies d'atténuation très précises. Il semble aussi qu'il faille lutter contre les renseignements erronés qui ont circulé sur certains de ces « monstres », comme vous les avez appelés. Ces deux éléments ont joué un rôle ces 30 ou 35 dernières années à cet égard, et nous devrions donc réévaluer notre gestion des risques liés à l'importation de ces abeilles en provenance des États-Unis.

Monsieur Berg, vous avez évoqué l'importance de l'approvisionnement national pour l'avenir de ce secteur. Qu'est-ce qui en a freiné le développement? Pouvons-nous prendre certaines mesures pour inverser cette tendance à la baisse du réapprovisionnement de nos ruches grâce à des sources nationales?

M. Jake Berg: Il n'y a pas d'obstacle particulier à l'approvisionnement national. Nous devons créer ce système d'approvisionnement et amener certains des principaux pollinisateurs à accepter la possibilité d'un approvisionnement national.

C'est en cours, en particulier en Saskatchewan. Il s'agit probablement de la province qui est la plus proche de l'autosuffisance pour un grand nombre de colonies.

Cela dit, l'approvisionnement national pourrait faire partie de la réponse. Il ne sera jamais l'intégralité de la réponse, mais nous pourrions le développer de façon à ce qu'il constitue une part plus importante de la solution.

M. John Barlow: Vous avez tous deux mentionné qu'une stratégie apicole nord-américaine consistant à importer des États-Unis et à disposer d'un approvisionnement national pourrait contribuer à résoudre tous ces problèmes.

Travaille-t-on actuellement sur ce sujet, et y participons-nous activement?

M. Jake Berg: Je ne pense pas qu'il existe une stratégie nord-américaine, principalement parce que la frontière entre les États-Unis et le Canada est fermée depuis 1987. À l'avenir, nous pourrions intégrer cela à une nouvelle évaluation des risques et à la manière dont nous pourrions opérer.

M. John Barlow: Monsieur Hamilton, souhaitez-vous formuler des commentaires?

M. John C. Hamilton: Je crois que depuis un an, les Américains manifestent un intérêt accru pour cette question. Jusqu'à récemment, ils s'étaient tenus à l'écart. Je pense qu'ils y voient maintenant

un intérêt économique. Ils estiment qu'ils pourraient y trouver une nouvelle source de revenus.

Je ne dis pas que la question de l'approvisionnement national en abeilles sera close si nous commençons à en importer. Honnêtement, je pense qu'il n'y a pas assez d'abeilles dans toute la Californie du Nord pour combler notre manque. Il y en a beaucoup, mais pas assez pour répondre à tous nos besoins.

Je pense honnêtement qu'une fois que nous aurons ouvert la frontière canadienne, certaines provinces diront que leurs frontières sont fermées, mais peut-être que d'autres les accepteront. Nous ne pourrions pas simplement acheter des paquets du Nouveau-Brunswick, par exemple. La décision devra d'abord être prise au niveau provincial.

Le président: Nous allons en rester là.

Merci, monsieur Hamilton. Merci, monsieur Barlow.

Nous passons maintenant à Mme Valdez, qui aura six minutes au plus.

Mme Rechie Valdez (Mississauga—Streetsville, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins de leur présence.

Par votre intermédiaire, monsieur le président, je vais commencer par poser des questions à M. Rosser.

Pouvez-vous faire le point sur ce que fait le ministère pour améliorer la santé des abeilles au Canada, outre la création du groupe de travail dont vous avez parlé dans vos observations liminaires?

M. Tom Rosser: Monsieur le président, je remercie la députée pour sa question.

Comme je l'ai indiqué dans mes observations liminaires, nous disposons d'un programme de recherche bien établi dans le cadre duquel nous collaborons avec des universités à la création de nouveaux produits de contrôle et autres. Les apiculteurs, comme les autres producteurs agricoles, ont accès à nos programmes de gestion des risques de l'entreprise. Notre programme Agri-protection, par exemple, a permis de soutenir les producteurs qui ont subi des niveaux élevés et significatifs de pertes au cours de l'hiver.

Un certain nombre d'initiatives provinciales qu'ont mentionnées les autres témoins sont souvent à frais partagés. Il s'agit de programmes provinciaux, administrés par la province, mais dans de nombreux cas, les frais sont couverts à 60 % par le gouvernement fédéral et à 40 % par les provinces.

Je pense avoir indiqué dans mes observations liminaires que nous espérons présenter prochainement une série de recommandations aux ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux sur d'autres mesures qu'ils pourraient envisager pour contribuer à améliorer la durabilité des populations d'abeilles au Canada. Je pense que ce travail arrive à point nommé, dans la mesure où nous sommes à quelques semaines de la mise en place du Partenariat canadien pour l'agriculture. Compte tenu des nombreux programmes scientifiques et autres qui sont financés par ce cadre, je pense que nous pourrions déterminer quelle place occupe ce secteur dans ce cadre.

• (1910)

Mme Rechie Valdez: Merci.

Pouvez-vous faire le point sur notre capacité actuelle de diagnostic pour tester et mesurer la santé des abeilles?

M. Tom Rosser: Monsieur le président, je regrette beaucoup que certains de mes collègues, dont l'expertise technique est plus approfondie que la mienne, n'aient pas pu se joindre à nous. Je suis certain qu'ils pourraient fournir une réponse plus complète que moi. Tout ce que je peux dire, c'est qu'il s'agit d'un domaine dans lequel nous menons des recherches actives.

Mme Rechie Valdez: Nous espérons que vous pourrez répondre à cette question également.

En 2016, le ministère a lancé un projet visant à documenter la prévalence des parasites nouvellement introduits. Êtes-vous en mesure de faire le point sur ce projet?

M. Tom Rosser: Je crains de ne pas pouvoir répondre à cette question, monsieur le président, mais je suis sûr que certains de mes collègues pourraient fournir une réponse, s'ils comparaissent devant le Comité lors d'une prochaine audience.

Mme Rechie Valdez: D'accord. Je passe à autre chose. Merci, monsieur le président.

Monsieur Berg, savez-vous quels secteurs de l'apiculture présentent les taux de mortalité les plus élevés? S'agit-il des abeilles mellifères, des mégachiles de la luzerne ou des bourdons?

M. Jake Berg: Les mégachiles de la luzerne et les bourdons constituent un tout autre secteur. En général, nous ne nous occupons des abeilles mellifères que dans le cadre de la production de miel et pour ce type de pollinisation.

Mme Rechie Valdez: Merci.

Dans votre introduction, vous avez dit que la production de miel avait considérablement diminué. Pouvez-vous nous donner un aperçu de l'ampleur de cette diminution d'une année sur l'autre?

M. Jake Berg: La production de miel a diminué légèrement ces deux dernières années, bien que ce fait ne soit pas tant lié à la santé des ruches qu'à leur nombre.

Le principal problème est la perte de ruches qui s'est produite en 2022. Cette perte est survenue dans toutes les formes d'activités liées aux abeilles de ce secteur. La production de miel et la pollinisation ont toutes deux subi des pertes très importantes, et je ne pense pas qu'il y ait eu une grande différence entre les abeilles utilisées pour la production de miel et celles utilisées pour la pollinisation.

Mme Rechie Valdez: Merci.

Dans votre introduction, vous avez parlé de la recherche. Selon vous, comment le Comité pourrait-il contribuer à la recherche et à l'innovation dont vous parliez?

M. Jake Berg: La principale recommandation que pourrait faire ce comité serait d'augmenter le financement des équipes de transfert de technologie et d'accélérer la création de nouveaux produits de lutte contre le varroa. Les produits de lutte contre le varroa sont vraiment notre talon d'Achille dans ce contexte.

Mme Rechie Valdez: Merci.

Connaissez-vous la Norme nationale de biosécurité à la ferme pour l'industrie apicole?

M. Jake Berg: Excusez-moi. La Norme...?

Mme Rechie Valdez: Il s'agit de la Norme nationale de biosécurité à la ferme pour l'industrie apicole.

M. Jake Berg: Je ne connais pas ce programme.

Mme Rechie Valdez: J'allais... J'essaie juste d'adapter mes questions parce que les témoins ont changé, mais d'accord. Je vais poursuivre.

Ma dernière question s'adresse à M. Hamilton.

Nous savons que les maladies et les parasites des abeilles peuvent se propager d'un pays à l'autre par le biais du commerce international des abeilles, en particulier des paquets d'abeilles. Dans votre introduction, vous avez soutenu et encouragé l'introduction de ces abeilles au Canada. Pouvez-vous nous décrire les possibilités qui s'offrent à nous ici au Canada?

• (1915)

M. John C. Hamilton: Nous pourrions produire beaucoup plus de bleuets sauvages si nous importions des paquets d'abeilles. Les paquets d'abeilles sont des produits très propres. Vous n'apportez que des abeilles. Vous n'apportez pas de rayons, de miel ou d'autres produits susceptibles de véhiculer des maladies, ce qui limite les risques.

Comme je l'ai dit dans mon exposé, nous faisons déjà venir des reines du Nord de la Californie. Je pense que M. Robertson s'en est rendu compte qu'avec toutes les reines que nous avons importées... À ce jour, nous avons déjà importé environ 6 000 paquets, dans de petites caisses, à raison de trois ou quatre paquets à la fois. Si nous pouvons faire venir les reines de là-bas, pourquoi ne pourrions-nous pas importer des paquets?

Mme Rechie Valdez: Merci.

Le président: Merci, madame Valdez.

Merci, monsieur Hamilton.

Nous allons donner la parole à M. Savard-Tremblay, mais avant cela, je tiens à signaler que nous avons des députés invités: M. Viersen et M. Shields, qui participent au nom de certains députés conservateurs, et M. Lauzon, au nom de M. Drouin.

[Français]

Bienvenue au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez la parole.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Bonjour.

Je remercie encore une fois le Comité de m'accueillir. Je commence à devenir un habitué et un remplaçant en série. C'est toujours avec plaisir que je me joins à vous.

Je remercie aussi l'ensemble des témoins de leur présentation et de leur témoignage.

Ma question s'adresse à M. Berg.

Monsieur Berg, nous avons notamment entendu M. Hamilton nous parler des pertes dans les ruches. Comment expliquez-vous d'aussi phénoménales et gigantesques pertes?

[Traduction]

M. Jake Berg: Les pertes gigantesques qui se sont produites sont généralement attribuées à l'absence de contrôle du varroa, à la mauvaise qualité des reines et à la petite taille des groupes ou des colonies de l'automne précédent, probablement dans cet ordre, le contrôle du varroa étant le problème le plus grave.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Justement, beaucoup d'apiculteurs et d'apicultrices nous parlent du varroa. Il semblerait que ce problème sera de plus en plus fréquent et marqué. On parle véritablement d'un parasite qui se nourrit littéralement des pollinisateurs.

Tout d'abord, confirmez-vous le lien avec le changement climatique que de nombreux apiculteurs et apicultrices semblent évoquer?

[Traduction]

M. Jake Berg: Je ne sais pas si je peux confirmer qu'il existe un lien entre le varroa et les changements climatiques. Le varroa est un problème qui persiste au Canada depuis le début des années 1990. C'est un parasite qui a été importé au Canada dans des paquets d'abeilles. C'était avant que je ne me lance dans l'apiculture.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je comprends bien que le problème a commencé avant le début des changements climatiques et leur amplification. Cela dit, les changements climatiques vont-ils contribuer à aggraver ce problème?

[Traduction]

M. Jake Berg: Je ne sais pas si nous pouvons établir ce lien. Le lien le plus important à faire est que l'ensemble de l'industrie apicole a besoin d'un plus grand nombre de produits de lutte contre le varroa ou d'un nouveau produit.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: En tant que parlementaires, quelles mesures pouvons-nous prendre, selon vous? Que pouvons-nous faire? Comment pouvons-nous vous donner un coup de pouce dans la lutte contre cette menace liée aux parasites?

[Traduction]

M. Jake Berg: Augmenter le financement de la recherche sur les produits de lutte contre le varroa serait probablement la meilleure solution dans ce cas.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Vous nous dites donc qu'il faudrait augmenter le financement de la recherche visant à mettre au point de nouveaux produits pour lutter contre le varroa.

N'est-ce pas?

[Traduction]

M. Jake Berg: Il s'agit de la recherche sur de nouveaux produits.

• (1920)

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Parfait.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Vous en êtes à la moitié de votre temps de parole. Il vous reste trois minutes.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: C'est formidable.

Monsieur Hamilton, voudriez-vous ajouter quelque chose, étant donné que vous avez abordé la question? Voyez-vous le lien entre les changements climatiques et l'aggravation du problème lié aux parasites?

[Traduction]

M. John C. Hamilton: Je ne pense pas être qualifié pour dire si c'est lié aux changements climatiques, mais je voudrais vraiment renchérir sur les observations de M. Berg quant au fait que nous avons besoin de nouveaux produits. Nous assistons à la fin des bandes Apivar et il existe un traitement à l'acide oxalique que je ne peux pas utiliser parce que je ne peux pas... Je travaille pour une société à responsabilité limitée, qui est en fait l'une des 50 plus grandes entreprises du Canada, et je ne peux pas utiliser un produit. Il s'agit de glycérine avec de l'acide oxalique. Il est en cours d'évaluation, mais je ne peux pas y avoir recours parce qu'il ne s'agit pas d'un traitement légal au Canada. J'étais dans un rucher avec un autre apiculteur et il m'a dit que j'étais fou de ne pas l'utiliser, car il fonctionnait très bien. Je lui ai dit que je ne pouvais pas parce que c'était illégal.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Nous comprenons bien vos propos concernant les produits.

Cela dit, même si vous dites ne pas être qualifié pour commenter la question des changements climatiques, vous confirmez néanmoins que la reproduction de la larve est facilitée par la chaleur.

Est-ce exact?

[Traduction]

M. John C. Hamilton: Oui, c'est le cas, mais si l'on effectue les traitements au bon moment, on annule l'avantage que représentent les changements climatiques pour l'acarien.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur Hamilton.

Monsieur Berg, comme vous travaillez au Conseil canadien du miel, j'aimerais vous faire part de propos tenus par certains apiculteurs, à savoir que les nouveaux apiculteurs n'ont pas suffisamment de formation pour accomplir convenablement leur travail.

Savez-vous si un cursus uniformisé est offert dans les établissements d'enseignement au Québec et dans les provinces canadiennes?

[Traduction]

Le président: Vous disposez d'environ 30 secondes, monsieur Berg.

M. Jake Berg: Deux ou trois établissements proposent une formation en apiculture, mais il n'existe pas de programme pour l'apiculture à l'échelle du pays. Il pourrait s'agir de l'une des solutions, mais le plus important serait d'améliorer l'accès. Comme l'a dit mon collègue, M. Hamilton, il existe des traitements que nous savons efficaces, mais qui n'ont pas encore été approuvés.

Le président: Merci à vous deux.

Nous allons maintenant passer à M. MacGregor, qui dispose de six minutes.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence.

Monsieur Rosser, nous importons au Canada des paquets d'abeilles en provenance de l'Australie, du Chili et de la Nouvelle-Zélande seulement. Ces trois pays ont pour caractéristique commune d'être séparés d'autres pays. L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont des îles, et au Chili, il y a la cordillère des Andes.

J'essaie de comprendre pourquoi nous nous limitons aux paquets d'abeilles de ces pays, et j'ai probablement esquissé la réponse. Pourquoi alors autorisons-nous l'importation de reines en provenance de Californie et d'Hawaï? Quelle est la principale différence?

M. Tom Rosser: Monsieur le président, je remercie le député de sa question.

Je vais y répondre, bien que je devrais dire quelque chose d'abord. Si mes collègues de l'ACIA pouvaient être avec nous, l'organisme de réglementation pourrait donner une réponse qui fait autorité.

Je crois comprendre que pour toute source étrangère potentielle d'abeilles, l'ACIA entreprend une évaluation des risques du pays concerné.

Le député a tout à fait raison de dire qu'un grand nombre de paquets d'abeilles proviennent de l'hémisphère Sud, ce qui illustre en partie le travail effectué par le groupe de travail. D'autres priorités géographiques ont récemment été déterminées comme sources potentielles. Je crois savoir que l'ACIA a maintenant autorisé l'importation de paquets d'abeilles de l'Italie. Je sais que nous avons des pourparlers avec l'Ukraine. Je crois que l'Ukraine a également été approuvée comme source d'abeilles. L'autorisation repose sur une évaluation des risques relatifs liés à l'importation d'abeilles de ce pays.

Pour ce qui est de la différence entre les paquets d'abeilles et les reines, je ne suis pas spécialiste, mais je crois comprendre que lorsque le nombre d'animaux est grand, il est plus difficile de les examiner visuellement notamment. C'est pourquoi on considère que leur importation présente un risque plus élevé que l'importation de reines.

• (1925)

M. Alistair MacGregor: Monsieur Hamilton, si nous devons changer les règles relatives aux paquets d'abeilles, je suppose que l'effet positif que cela aurait directement pour vous, c'est que vous auriez plus de choix. Est-ce que, selon vous, les coûts diminueraient en raison de la distance de transport, ou est-ce que le Nord de la Californie dispose d'un stock plus important et est en mesure de vendre à un meilleur prix que le Chili, la Nouvelle-Zélande et l'Australie?

M. John C. Hamilton: Pour les abeilles en provenance de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, on est à l'approche l'hiver. Les abeilles qui proviennent de la Californie sont des abeilles de printemps. La pollinisation des amandiers commence le jour de la Saint-Valentin. Un mois plus tard, c'est terminé et il n'y a plus rien à partir de ce moment-là jusqu'en juin. Il y a de petites cultures de pollinisation dans l'ensemble des États-Unis, mais les grandes récoltes de miel proviennent de la luzerne et du trèfle plus tard dans l'année. À cette période de l'année, les abeilles sont largement excédentaires, car il s'agit de grandes et fortes colonies que l'on peut secouer. C'est vraiment très efficace. Ce sont des abeilles de printemps. Ce ne sont pas des abeilles qui entrent en automne ou en hiver en Australie et en Nouvelle-Zélande. Ce sont des abeilles locales.

J'ai toujours envie de revenir... Il n'y en a pas assez pour que l'activité des gens des différentes provinces qui exploitent une industrie locale diminue, parce que je suis sûr que les Américains... À l'heure actuelle, un paquet d'abeilles en Californie vaut 120 dollars américains. Nous payons 285 dollars pour le faire livrer à l'aéroport d'Halifax, alors...

M. Alistair MacGregor: Je voudrais seulement poser d'autres questions.

On a beaucoup parlé du varroa aujourd'hui. Je crois comprendre que pour les paquets d'abeilles que nous importons, il n'y a pas d'immunité qui se développe de façon naturelle ou par des techniques de sélection à l'étranger rendant possible l'acquisition d'une quelconque résistance au varroa. Est-ce exact? Essentiellement, vous importez des abeilles pour remplacer celles qui ont été perdues à cause de l'acarien, n'est-ce pas? Vous essayez simplement de reconstituer les populations. Nous n'avons pas encore résolu cet élément de l'équation.

M. John C. Hamilton: Ils ont des abeilles qui ont naturellement un comportement hygiénique, mais on parle d'un caractère récessif. Si l'on a des abeilles et qu'on ne les traite pas, elles meurent.

M. Alistair MacGregor: Sur l'île de Vancouver, quelqu'un travaille dans une organisation à but non lucratif qui s'appelle Ensure Hive Future. Il essaie vraiment de produire, au moyen de la sélection, une abeille qui est adaptée aux caractéristiques de l'île de Vancouver. Le varroa constitue un gros problème et cette personne essaie vraiment de développer des caractéristiques qui rendraient les abeilles résistantes au varroa.

Monsieur Rosser, je sais que vous n'avez pas l'expertise nécessaire, mais pouvez-vous nous dire, d'un point de vue très général, si des recherches sont en cours à cet égard? Les programmes de sélection sont-ils prometteurs ou devons-nous, dans un avenir prévisible, nous en remettre aux méthodes chimiques et synthétiques pour lutter contre ce ravageur?

M. Tom Rosser: Encore une fois, monsieur le président, je regrette que mon collègue n'ait pas pu se joindre à nous. M. Pernal m'a parlé aujourd'hui des recherches qu'il mène en collaboration avec quelqu'un de l'Université Simon Fraser sur de nouveaux projets pour lutter contre le varroa. Alors, je pense que ma réponse brève, c'est oui.

M. Alistair MacGregor: Alors...

Le président: Monsieur MacGregor, je suis désolé. Votre temps est écoulé, mais vous...

M. Alistair MacGregor: Je n'en suis qu'à cinq minutes et dix-huit secondes.

Le président: Vous en êtes à six minutes.

M. Alistair MacGregor: Ah, d'accord. Excusez-moi. J'ai peut-être démarré le chronomètre un peu en retard.

Des voix: Ha, ha!

M. Alistair MacGregor: Je vais en rester là, monsieur le président.

Le président: Je suis assez juste envers vous. Je vous aurais bien donné quelques secondes, mais vous étiez en train de terminer et cela aurait fait une minute et demie de plus. Vous aurez l'occasion d'y revenir.

Je vais céder la parole à M. Viersen pour cinq minutes. Nous irons ensuite du côté des libéraux. Il y aura deux interventions de deux minutes et demie par la suite, puis nous passerons à un troisième tour.

Monsieur MacGregor, si vous avez d'autres questions, nous ne serons certainement pas trop stricts ce soir.

Monsieur Viersen, vous disposez de cinq minutes.

• (1930)

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur Hamilton, pouvez-vous seulement répéter ce que vous avez demandé au début de votre déclaration préliminaire au sujet de l'ouverture de la frontière?

M. John C. Hamilton: Ce que j'ai dit au début, c'est que j'étais ici pour parler en faveur de l'autorisation de l'importation au Canada de paquets d'abeilles mellifères en provenance du Nord de la Californie.

M. Arnold Viersen: C'est ce que vous recommanderiez.

M. John C. Hamilton: Je le recommanderais, mais je comprends que l'on doit procéder à une évaluation des risques.

M. Arnold Viersen: Je viens du Nord de l'Alberta. Falher, en Alberta, la capitale canadienne du miel, se trouve dans ma circonscription. Je pense qu'il faut préciser à ce comité qu'il n'y aurait pas d'abeilles mellifères dans le Nord de l'Alberta si des gens n'y en faisaient pas venir. Ai-je raison?

M. John C. Hamilton: Vous avez tout à fait raison.

M. Arnold Viersen: Tous les gens à qui je parle de la mort des abeilles mellifères et d'autres choses du genre... À vrai dire, ces abeilles n'existeraient pas si nous ne les avions pas amenées ici. Ensuite, nous les enfermons dans une petite boîte, les enveloppons dans un sac de couchage pour tout l'hiver, puis nous l'ouvrons au printemps en espérant que certaines ont survécu. Est-ce exact?

M. John C. Hamilton: Dans mon cas, c'est à l'intérieur, mais il faut quand même les mettre dans une pièce sombre pendant cinq mois.

M. Arnold Viersen: Chez nous, on les enveloppe dans ce qui ressemble à un sac de couchage noir et on espère que tout ira bien.

M. John C. Hamilton: Oui.

M. Arnold Viersen: Ce qui est intéressant concernant l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Chili, c'est qu'il n'y fait pas -40 degrés. En Californie, il ne fait jamais -40 degrés. Essayer de faire survivre ces abeilles à -40 degrés, c'est ce en quoi consiste le jeu, n'est-ce pas?

M. John C. Hamilton: Oui.

M. Arnold Viersen: Diriez-vous que les tests d'ADN se sont améliorés considérablement depuis 1987?

M. John C. Hamilton: Je dirais que oui.

M. Arnold Viersen: Par conséquent, nous pouvons tester rapidement les abeilles africanisées. C'est beaucoup moins cher aujourd'hui qu'en 1987.

M. John C. Hamilton: Oui, c'est ce que je pense. C'est aussi beaucoup plus rapide. On fait beaucoup de tests. Comme je l'ai dit, j'ai parlé à l'éleveur de la Floride et j'ai été très surpris qu'il ne puisse pas vendre de reines avant d'avoir obtenu un résultat de laboratoire.

M. Arnold Viersen: D'accord, alors cela fonctionne bien.

Vous avez parlé des variations saisonnières. Est-ce que ce sont seulement des abeilles d'automne que nous recevons de l'hémisphère Sud?

M. John C. Hamilton: Oui.

M. Arnold Viersen: C'est un changement de génération. Il s'agit d'en faire des abeilles de printemps. Est-ce exact?

M. John C. Hamilton: Oui, mais...

M. Arnold Viersen: Pourriez-vous l'expliquer?

M. John C. Hamilton: Eh bien, l'idée, lorsque l'on met un paquet dans une ruche, c'est de faire éclore les premiers œufs. C'est un insecte, donc les stades de développement sont les suivants: œuf, larve, nymphe et adulte.

M. Arnold Viersen: Oui.

M. John C. Hamilton: C'est environ, je crois, 21 jours pour une abeille ouvrière adulte. Il faut essayer de faire en sorte que le paquet se maintienne jusqu'à ce qu'il y ait de jeunes abeilles. La différence est alors presque surprenante, car on peut voir ces jeunes abeilles se promener dans la ruche. Nous le constatons également dans nos ruches hivernées lorsque nous les sortons des bâtiments et que nous les déposons. La première éclosion est impressionnante. Nous voyons que nous avons de jeunes abeilles.

M. Arnold Viersen: Les abeilles de cette génération qui suit sont-elles alors des abeilles de printemps?

M. John C. Hamilton: Oui.

M. Arnold Viersen: D'accord.

Quelle est la durée de vie moyenne d'une abeille?

M. John C. Hamilton: En été, c'est de six à huit semaines. En hiver, c'est probablement cinq mois.

M. Arnold Viersen: Le fait de pouvoir importer des abeilles des États-Unis vous permettrait de remplir rapidement ces ruches avec des abeilles qui savent déjà ce qu'elles font. Il n'est pas nécessaire d'attendre.

M. John C. Hamilton: Oui, et à un prix raisonnable.

M. Arnold Viersen: Nous n'avons pas non plus à attendre une génération pour qu'elles se mettent au travail.

M. John C. Hamilton: C'est exact, oui.

M. Arnold Viersen: Pouvez-vous nous parler un peu de la différence entre la valeur de la pollinisation et la valeur du miel? Il y a aussi la cire.

Beaucoup de gens pensent au miel lorsqu'ils pensent aux abeilles, mais il y a une valeur énorme à... Je sais que Falher est la capitale canadienne du miel en raison du canola, et qu'il y a une augmentation de 1 à 2 % de la production grâce aux abeilles domestiques. Expliquez simplement aux gens que le miel n'est pas la seule raison d'être de ces abeilles.

M. John C. Hamilton: En fait, M. Berg m'a posé la question plus tôt aujourd'hui. Nous ne produisons pas...

Cette année, nous avons mis 12 000 ruches en hivernage. Nous espérons en envoyer 10 000 à la pollinisation. Nous l'avons fait l'année dernière et nous espérons pouvoir le faire à nouveau cette année. Nous produisons suffisamment de miel pour la location, mais ce n'est pas vraiment notre objectif, qui est en fait de produire davantage de bleuets sauvages.

• (1935)

M. Arnold Viersen: Si vous ne récoltez pas le miel, que lui arrive-t-il?

M. John C. Hamilton: Il reste dans la ruche pour nourrir les abeilles.

M. Arnold Viersen: Les abeilles le mangent à nouveau.

M. John C. Hamilton: Oui. Dans notre programme, nous donnons beaucoup de sucre de toute façon, parce que nous augmentons constamment le nombre de ruches. Nous essayons toujours de le faire. Dans les trois exploitations apicoles, outre l'envoi d'abeilles fortes pour la pollinisation, l'autre chose qu'elles veulent que nous fassions, c'est d'augmenter le nombre.

M. Arnold Viersen: Il me reste une minute. Pouvez-vous confirmer que si nous n'en avons pas importé ici, il n'y aurait alors pas d'abeilles ici?

M. John C. Hamilton: Elles ne sont pas originaires de l'Amérique du Nord. À l'époque, les Autochtones les appelaient les mouches de l'homme blanc. Elles ont été amenées ici avec l'établissement des premières colonies parce qu'on ne comprenait pas pourquoi les arbres fruitiers, par exemple, n'étaient pas pollinisés.

Le président: Messieurs, nous devons nous arrêter là.

Monsieur Viersen, le temps était écoulé, mais je voulais m'assurer que cela figurerait dans le compte rendu.

Merci, monsieur Hamilton.

Nous passons maintenant à M. Turnbull pour cinq minutes.

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Je ne suis pas un expert en la matière et je vous demande donc votre indulgence. J'ai quelques questions à poser.

Dans notre document d'information, je vois que le nombre de colonies d'abeilles mellifères a en fait augmenté. Le nombre d'apiculteurs a augmenté au fil du temps.

Je pense que le problème est le taux de mortalité. À votre avis, est-ce le cas? Le taux de mortalité très élevé est-il le gros problème dont nous discutons aujourd'hui? Dans les graphiques fournis, on constate que ce taux atteignait 46 % en 2021. C'est manifestement un problème.

De nombreux facteurs ont été cernés dans notre document d'information. J'aimerais simplement savoir comment on établit un diagnostic. Lorsque de nombreux facteurs différents sont potentiellement en cause dans l'environnement complexe dans lequel évoluent les abeilles, comment déterminer ce qui cause leur mort? S'agit-il d'un seul facteur? Nous n'avons entendu parler que de quelques facteurs. Dans notre document d'information, d'autres facteurs sont aussi mentionnés, par exemple l'utilisation de pesticides et les changements dans les tendances météorologiques. S'agit-il également de facteurs en jeu dans ce cas-ci?

Monsieur Rosser, j'aimerais d'abord entendre votre réponse.

M. Tom Rosser: Selon moi, il ne fait aucun doute que 2022 — et je pense que M. Berg en a parlé dans sa déclaration d'ouverture — a été une année exceptionnelle sur ce plan. Aussi loin que remontent nos données, il n'y a jamais eu d'année comme celle-là sur le plan de la mortalité hivernale, et cela ne se limitait

pas à une seule région, car ce phénomène a été observé à l'échelle nationale.

Je pense que de nombreux facteurs dans différentes régions expliquent probablement pourquoi 2022 a été une année exceptionnellement mauvaise.

M. Ryan Turnbull: Monsieur Berg, je sais que vous vous intéressez particulièrement aux abeilles mellifères. J'ai lu récemment que la monoculture — l'élimination des plantes indigènes et la lutte contre les mauvaises herbes — peut avoir des répercussions sur l'alimentation des abeilles mellifères, car il y a moins de nourriture à leur disposition.

Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet? Est-ce un facteur qui vous préoccupe également?

M. Jake Berg: Oui, la monoculture est un facteur qui nous préoccupe, même si mon exploitation doit sa prospérité à la monoculture de canola qui se pratique dans les Prairies. C'est mon gagne-pain. Je fais du miel à partir du canola. En effet, 95 % de ma récolte de miel provient du canola.

Cependant, nous avons également besoin d'autres types de fleurs — des fleurs sauvages dans les fossés et dans d'autres types de terrains en friche — pour aider à la croissance et à la survie de ces abeilles pendant les 11 autres mois de l'année. Les cultures de canola sont excellentes, mais elles ne fleurissent que pendant un mois. Du début à la fin juillet, les Prairies sont envahies par une immense mer de fleurs jaunes, mais nous avons besoin d'autres terrains en friche et de fleurs sauvages dès le début du mois d'avril et jusqu'au début de la culture du canola. Nous avons également besoin de ces fleurs après la récolte du canola pour soutenir les abeilles et assurer leur croissance.

M. Ryan Turnbull: D'accord. Je vous remercie. Je vous suis très reconnaissant de votre réponse.

On a beaucoup parlé des pesticides néonicotinoïdes, du moins dans le document d'information que j'ai lu. J'ai parlé aux membres de l'Union nationale des fermiers et à ceux de plusieurs autres organismes agricoles qui s'inquiètent de l'absence de pollinisation et de l'utilisation généralisée de ces pesticides.

Monsieur Hamilton, selon vous, que devrions-nous faire à ce sujet? Le gouvernement en fait-il assez dans ce domaine?

M. John C. Hamilton: J'éleve des abeilles dans des champs de pommes de terre et j'ai élevé des abeilles à l'Île-du-Prince-Édouard pendant quelques étés. J'hésite à formuler des commentaires, car je ne vois pas de... Je pense que c'est... Je n'ai pas envie de faire des commentaires.

M. Ryan Turnbull: Je pense que c'est un sujet délicat.

Monsieur Rosser, quel est votre point de vue sur la question? Je sais que le gouvernement a pris des mesures par l'entremise de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire. Prenons-nous les mesures nécessaires pour limiter l'utilisation généralisée des pesticides néonicotinoïdes?

• (1940)

M. Tom Rosser: Monsieur le président, encore une fois, je regrette que mes collègues de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire n'aient pas pu se joindre à nous. Je sais qu'ils étaient prêts à aborder cette question. Pour ma part, je ne pense pas pouvoir l'aborder de façon adéquate.

Le président: Monsieur Turnbull, il vous reste environ 45 secondes.

M. Ryan Turnbull: D'accord.

Je présume que ma dernière question concerne le changement climatique. Je sais que ce sujet revient souvent. Dans notre document d'information, on indique que les hivers plus longs et l'évolution des saisons font partie des facteurs cernés à cet égard.

Ces facteurs ont-ils un impact sur les abeilles et sur leur taux de mortalité? Pouvez-vous préciser si vous avez observé des changements dans les tendances météorologiques et s'il existe des pratiques exemplaires qui peuvent aider à prévenir les pertes de colonies?

Monsieur Berg, j'aimerais d'abord entendre votre réponse.

M. Jake Berg: C'est un sujet difficile à évaluer, car les tendances météorologiques changent avec le temps et il y a des fluctuations.

Au Canada, nous poussons les abeilles à leur limite absolue en essayant de les garder en vie pendant l'hiver. Si les tendances météorologiques changent ne serait-ce qu'un tout petit peu, c'est encore plus difficile. Nous devons nous assurer que toutes les cases ont été cochées, c'est-à-dire que le nombre de varroas est peu élevé, que les autres maladies des abeilles sont sous contrôle et que les abeilles sont en bonne santé à l'approche de l'hiver.

Si l'une de ces cases n'a pas été cochée et qu'il y a quelques jours de froid supplémentaires, un peu de froid extrême ou des hivers plus longs ou des printemps plus longs que la normale, la ruche ne survivra pas. C'est une partie du problème. Nous devons donc nous assurer que les abeilles sont en excellente santé à l'approche de l'hiver.

Le président: Nous devons en rester là, messieurs. Je vous remercie.

[Français]

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez maintenant la parole pour deux minutes et demie.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

Monsieur Rosser, pouvez-vous confirmer l'information qui nous a été transmise par de nombreux apiculteurs et apicultrices voulant que les reines des abeilles, au Québec et au Canada, soient importées? Pouvez-vous confirmer ou infirmer cette information?

M. Tom Rosser: Monsieur le président, je confirme que nous importons des reines.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Pourquoi ne pourrions-nous pas élever nos propres reines ici?

M. Tom Rosser: Monsieur le président, je crois que M. Berg a parlé du fait que les reines sont importées. Cependant, il y a une autre option pour améliorer la santé de notre industrie, et c'est d'augmenter la production au Canada.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Sur le plan de l'importation, y a-t-il un défi en lien avec la génétique? Le fait que les abeilles importées ne sont pas nécessairement adaptées à notre climat peut-il nuire à la génétique des abeilles d'ici?

M. Tom Rosser: Monsieur le président, je le répète, c'est dommage que mes collègues de l'Agence canadienne d'inspection des aliments n'aient pas pu participer à la réunion d'aujourd'hui.

Avant de permettre les importations, chaque pays fait une évaluation des risques liés à l'importation des abeilles.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Quels sont les défis quant à l'élevage d'abeilles au pays?

Selon vous, qu'est-ce que le Canada pourrait faire de mieux?

M. Tom Rosser: Je crois que MM. Berg et Hamilton sont mieux placés que moi pour répondre à cette question.

Cependant, je peux dire que les provinces et l'industrie ont des recommandations à faire au Comité. M. Berg a évoqué plusieurs idées, notamment la possibilité de faire plus de recherches et de mettre l'accent sur le transfert des technologies. Les ministres du gouvernement fédéral ainsi que des gouvernements provinciaux et territoriaux vont d'ailleurs discuter de ces solutions au mois de juillet.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Messieurs, voulez-vous ajouter quelque chose sur la production intérieure?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

[Traduction]

Messieurs, avez-vous des commentaires à ajouter sur la production intérieure?

M. Jake Berg: Oui, j'ai quelques commentaires.

On produit des reines des abeilles au Canada, mais on importe également un grand nombre de reines des abeilles, car la production nationale de reines des abeilles souffre d'un problème de calendrier. En effet, la plupart des apiculteurs veulent obtenir des reines plus tôt qu'il n'est possible de les produire la même année. Il est nécessaire de poursuivre les recherches sur l'hivernage des reines dans des banques de reines ou sur d'autres méthodes innovantes d'hivernage de reines qui seraient produites l'été précédent.

• (1945)

Le président: Nous devons en rester là.

Monsieur MacGregor, vous avez deux minutes et demie, après quoi je donnerai la parole aux conservateurs, ensuite aux libéraux et enfin aux dernières questions pressantes. J'en poserai peut-être quelques-unes à titre de président, car c'est un sujet très intéressant.

Vous avez la parole, monsieur MacGregor.

M. Alistair MacGregor: Je vous remercie, monsieur le président. J'ai lancé mon chronomètre cette fois-ci, et je suis prêt.

Monsieur Hamilton et monsieur Berg, je vais vous poser deux questions auxquelles j'aimerais que vous répondiez à tour de rôle.

Tout d'abord, vous venez tous deux de régions très différentes du Canada, soit la Nouvelle-Écosse et les Prairies. À quelle fréquence observez-vous la santé des pollinisateurs sauvages? Vous arrive-t-il d'évaluer l'état de santé de leurs populations et d'examiner les répercussions que cela peut avoir sur votre production intérieure? Avez-vous déjà observé la propagation de varroas dans des populations sauvages? Certaines d'entre elles ont-elles démontré une résistance aux varroas?

Deuxièmement, lorsqu'il s'agit d'augmenter la quantité de nourriture accessible aux populations sauvages, en dehors des cultures intérieures dont vous êtes principalement responsables, quelles sont les méthodes qui fonctionnent bien? Quel type de partenariat avez-vous mis en place pour tenter d'augmenter ces quantités?

Monsieur Hamilton, pourriez-vous répondre en premier, s'il vous plaît?

M. John C. Hamilton: Tout d'abord, de mémoire, nous plantons une culture de moutarde. Elle fait partie d'une rotation. Nous avons une grande exploitation de carottes dans la vallée de l'Annapolis et nous y plantons de la moutarde parce que, tout d'abord, c'est une excellente source de nectar pour nos abeilles, et ensuite parce que les racines éliminent efficacement les nématodes qui se trouvent dans le sol. Enfin, la moutarde est fauchée pour servir de paillis après la floraison. Nous sommes donc très progressistes dans ce domaine.

Cependant, cela ne se passe pas pendant la pollinisation, mais pendant l'été, lorsque nous nous occupons de nos ruches. Nous faisons tout cela au sein de notre propre entreprise et nous réussissons très bien, et nous en sommes très heureux.

M. Alistair MacGregor: J'aimerais seulement donner à M. Berg la possibilité de répondre aussi.

M. Jake Berg: Dans les Prairies, nous ne semons habituellement pas d'autres cultures pour compenser la saison de floraison. Toutefois, plutôt que de demander aux organismes gouvernementaux de pulvériser les fossés le long des routes, nous aimerions les encourager à utiliser un mélange de semences contenant des plantes à fleurs plutôt que de l'herbe.

M. Alistair MacGregor: C'est très bien. Je vais m'arrêter ici.

Le président: La parole est maintenant à M. Shields. Nous reviendrons ensuite à M. Lewis ou à M. Drouin, et nous verrons ensuite.

[Français]

Monsieur Lehoux, vous avez la parole.

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Monsieur le président, vais-je disposer d'un peu de temps, à la fin de la rencontre, pour présenter ma motion?

[Traduction]

Le président: Oui, vous aurez un peu de temps.

M. Richard Lehoux: Je vous remercie.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Monsieur le président, je voudrais aussi que vous m'accordiez du temps. Je ne veux pas interrompre la période des questions, mais je voudrais demander une prolongation pour que nous puissions entendre les témoignages des témoins qui n'ont pas pu témoigner aujourd'hui. Ce serait bien d'ajouter une séance.

[Traduction]

Le président: Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de le proposer. Je pense que l'on s'attend à ce que ces témoins comparaissent devant le Comité à un autre moment. Nous devons discuter de la date à laquelle nous les inviterons à comparaître à nouveau. Je tiens absolument à entendre les représentants de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, et il est décevant que la technologie n'ait pas fonctionné.

Vous n'aurez aucun problème avec le Comité, monsieur Lehoux, si vous souhaitez soulever ce point une fois que nous aurons terminé la réunion, car nous aurons un peu de temps pour le faire.

Monsieur Shields, vous avez cinq minutes.

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Je vous remercie, monsieur le président. Je remercie les témoins d'être venus aujourd'hui.

À des fins d'éclaircissements, toutes les abeilles d'Amérique du Nord ont été importées. C'est un fait établi. Elles sont toutes importées et elles ne sont donc pas indigènes. C'est très bien. Il y a d'autres pollinisateurs.

Soixante-dix pour cent de l'irrigation du Canada se trouve dans ma circonscription. Nous avons 4 % des terres arables qui produisent 30 % du PIB agricole de l'Alberta. Les pollinisateurs sont essentiels. Les abeilles sont essentielles. La production de miel est une activité secondaire, comme vous l'avez dit, avec l'autre. La pollinisation est toutefois essentielle.

J'aimerais aborder un autre enjeu, soit l'entrée en vigueur des dispositifs d'enregistrement électroniques dans l'industrie du camionnage. Je le mentionne parce que notre politique est différente de celle des États-Unis dans ce domaine. En effet, aux États-Unis, il y a un délai d'environ trois heures avant que le chronomètre ne soit lancé.

Si un camionneur déplace des abeilles et des ruches quelque part en Colombie-Britannique ou dans le Sud de l'Ontario et qu'il atteint les 12 heures prescrites, qu'arrivera-t-il à un chargement d'abeilles qui se trouve dans un camion lorsqu'il fait, par exemple, 30 degrés Celsius ? Que se passera-t-il?

M. John C. Hamilton: Il ne se passera rien de bon.

M. Jake Berg: Il ne se passera certainement rien de bon. Ce serait catastrophique. Ces abeilles souffriraient grandement.

M. John C. Hamilton: Les abeilles du chargement périraient. Les 400, 432 ou 530 ruches, ou quel que soit leur nombre, surchaufferaient, car elles sont retenues dans un filet, n'est-ce pas? Tout le chargement serait enfermé dans un filet.

M. Martin Shields: Les Américains ont décidé de prévoir un délai de trois heures avant que le chronomètre ne soit lancé. Leurs 15 heures comparativement à nos 12 heures leur donnent essentiellement la marge de manœuvre nécessaire.

Je pense que dans un pays aussi vaste que le nôtre, tout déplacement représente un risque important pour les abeilles. Lorsque le camionneur a fait ses 12 heures réglementaires, il doit arrêter le moteur, n'est-ce pas? Il n'a pas le droit à une demi-heure supplémentaire pour aller ailleurs. Il n'a pas la possibilité de décharger sa cargaison non plus. C'est réellement une situation problématique.

Nous tentons donc d'obtenir une exemption pour le secteur agricole. Les États-Unis ont prévu une telle exemption. Est-ce que vous recommanderiez la même chose?

● (1950)

M. John C. Hamilton: Oui, tout à fait.

M. Jake Berg: Oui, certainement.

M. Martin Shields: Monsieur Rosser, connaissez-vous bien le sujet?

M. Tom Rosser: Je dirai simplement qu'il ne s'agissait pas d'un sujet de discussion important dans le cadre du processus du groupe de travail dont nous avons discuté ici aujourd'hui. Ce n'est pas un sujet sur lequel ce groupe a formulé des recommandations.

M. Martin Shields: J'aimerais pousser la question un peu plus loin, c'est-à-dire au-delà des abeilles.

Lorsqu'il s'agit de la production de bleuets et d'autres produits qui doivent être transportés rapidement, est-ce que cela a aussi une incidence sur les produits qui proviennent de la vallée de l'Annapolis, par exemple?

M. John C. Hamilton: Oui. Pendant la récolte des bleuets, on transporte des petits fruits. Parfois, ces produits se croisent, car on envoie des petits fruits dans toutes les directions.

M. Martin Shields: Une exemption pour le secteur agricole serait donc utile pour l'ensemble de cette industrie.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je félicite mon ami, M. Shields, de la créativité dont il a fait preuve en soulevant cette question, mais comme il le sait, aucun représentant de Transports Canada ne comparait devant le Comité aujourd'hui. Je comprends où M. Shields veut en venir, mais il vaudrait peut-être mieux poser ces questions aux représentants de Transports Canada. C'est tout.

M. Martin Shields: Je vous remercie, monsieur Drouin. Je ne me suis jamais écarté du sujet auparavant.

Des voix: Ha, ha!

M. Martin Shields: Pour revenir à ce qui a été mentionné lorsque nous parlions des différentes abeilles, l'abeille coupeuse de feuilles est l'une des espèces les plus importantes. La connaissez-vous, monsieur Berg? Connaissez-vous l'abeille coupeuse de feuilles?

M. John C. Hamilton: Oui, je connais l'abeille coupeuse de feuilles.

M. Jake Berg: Je la connais, mais elle ne fait pas partie de notre secteur.

M. Martin Shields: Monsieur Hamilton, connaissez-vous cette abeille?

M. John C. Hamilton: Au nord de l'endroit où j'ai grandi, près de Carrot River, en Saskatchewan, il y a de grandes régions où l'on trouve l'abeille coupeuse de feuilles. Ces abeilles pollinisent énormément la luzerne et on a tenté à maintes reprises de les utiliser pour polliniser les bleuets sauvages, mais cela n'a pas fonctionné.

Elles sont très facilement affectées par le vent. Elles se tiennent généralement dans un rayon de 500 pieds autour de leur nid. Sur la côte Est, il y a des vents très forts. Je pensais que nous avions des vents forts dans l'Ouest du Canada, mais ils sont très forts dans le Canada atlantique, et ils envoient les insectes valser jusqu'aux extrémités des champs.

M. Martin Shields: D'une certaine façon, les abeilles coupeuses de feuilles sont essentielles aux semences de luzerne et elles sont intimement liées à cette culture. Il y a deux ou trois récoltes de luzerne par année. Elles ne sont pas comme le canola. Elles peuvent être pollinisées jusqu'à trois fois, ce qui donne trois récoltes, au cours d'une même année. L'abeille coupeuse de feuilles est donc un élément essentiel de l'industrie agricole et de l'industrie de la luzerne.

M. Jake Berg: Encore une fois, nous ne parlons que des abeilles mellifères dans ce cas-ci. Je ne connais pas très bien l'abeille coupeuse de feuilles.

M. Martin Shields: Les mégachiles sont un élément essentiel. Nous exportons des graines de luzerne aux États-Unis et nous en cultivons dans notre région. Cette espèce est très importante dans cette conversation, alors que nous parlons des abeilles.

Le président: Nous allons nous arrêter là, monsieur Shields.

Il est bien inscrit au compte rendu que les mégachiles sont également importants.

Je reviens à mes collègues libéraux.

Monsieur Louis, vous pouvez partager votre temps avec M. Drouin. À vous de décider. Vous disposez de cinq minutes.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence, surtout dans ces circonstances, alors que nous regroupons deux groupes d'experts différents. Nous avons tout de suite compris à quel point ce secteur est important pour notre agriculture. Je vous suis très reconnaissant de votre présence.

Je vais d'abord m'adresser à M. Rosser.

Nous avons mentionné certaines des principales causes de l'effondrement des colonies. Nous avons parlé des maladies, des pesticides, des monocultures et des changements climatiques. Beaucoup de ces éléments sont reliés, et les monocultures semblent être au centre de presque tout ce qui a été évoqué. Les monocultures nécessitent une utilisation accrue des pesticides, ce qui nuit à la santé des abeilles. Les monocultures ne fournissent aux abeilles qu'une seule source de nutriments ce qui, nous l'avons appris, s'impose à certaines périodes de l'année.

Comment pouvons-nous accroître la diversité des cultures afin de réduire le taux de mortalité des colonies d'abeilles? Existe-t-il des pratiques exemplaires que les agriculteurs utilisent pour accroître la diversité?

● (1955)

M. Tom Rosser: Monsieur le président, je dirais seulement que si le Comité souhaite réinviter les témoins qui n'ont pas pu participer à la réunion, mon collègue, le Dr Pernal, est un expert dans le domaine et il est probablement beaucoup mieux placé que moi pour vous donner une réponse détaillée.

M. Tim Louis: Ce n'est pas un problème sauf si, comme vous l'avez dit, nous essayions...

Je pourrais poser la question à M. Berg. Connaissez-vous des agriculteurs qui disposent de pratiques exemplaires? En fin de compte, les agriculteurs veulent gagner de l'argent. S'ils peuvent semer des rangées supplémentaires, ils le feront. Cependant, existe-t-il un moyen de les inciter à le faire? Existe-t-il un moyen d'aider les agriculteurs à accroître la biodiversité?

M. Jake Berg: Oui, il existe probablement des moyens de le faire, quoique je ne suis pas au courant de mesures incitatives du gouvernement à l'heure actuelle qui permettraient de le faire.

M. Tim Louis: Nous avons également parlé des régimes météorologiques changeants et obtenu des réponses variées à cet égard. Peut-être que M. Hamilton serait la meilleure personne à qui poser la question.

Quelle serait l'incidence des sécheresses et des inondations sur les cultures, et quelle serait leur incidence sur les pollinisateurs?

M. John C. Hamilton: Les sécheresses réduisent le gonflement des baies. Une sécheresse réduirait donc la récolte de bleuets. En cas de sécheresse, il n'y a pas de nectar pour les abeilles, ce qui signifie que nous devons les nourrir davantage. Cependant, nous sommes proactifs avec nos abeilles et nos cultures. Nous essayons de les pousser et de les améliorer. Jusqu'à présent, nous avons assez bien réussi.

M. Tim Louis: La situation inverse concerne les inondations et trop...

M. John C. Hamilton: Certaines de mes ruches ont été emportées par le ruisseau.

M. Tim Louis: Nous avons quelque peu parlé des pesticides. Monsieur Rosser, je sais que le groupe de travail sur la protection des abeilles n'a pas encore publié son rapport, mais qu'il va développer un plan d'action à long terme et à court terme. Savez-vous si on y aborde l'impact des pesticides?

M. Tom Rosser: Je ne me souviens pas. Il a certainement été question de produits qui permettent de lutter contre l'acarien varroa, mais je suppose que non. Je ne pense pas que le groupe de travail ait formulé des recommandations précises sur l'utilisation de pesticides autres que pour ceux qui sont utilisés pour lutter contre l'acarien varroa.

M. Tim Louis: Enfin, nous venons d'aborder la question des maladies. Vous dites que des recherches sont menées sur l'acarien varroa. Est-ce par le biais du secteur privé, des universités ou de partenariats? Comment cela fonctionne-t-il?

M. Tom Rosser: Je crois comprendre que des fonds publics sont offerts par l'entremise du partenariat agricole, entre autres sources de financement. Pour ce qui est des recherches, je sais qu'il s'agit d'une collaboration assez poussée. Souvent, l'industrie participe également au financement.

Au ministère, nous avons des chercheurs qui sont des experts dans ce domaine. Ils travailleront généralement en collaboration avec des chercheurs universitaires et d'autres.

M. Tim Louis: Pour la dernière minute dont je dispose...

On a évoqué des pertes allant jusqu'à 45 % en 2022. Quelles leçons malheureuses pouvons-nous tirer de ce qui s'est passé cette année-là? Il s'agissait simplement d'une combinaison parfaite de problèmes.

J'invite n'importe qui d'entre vous à répondre.

M. Jake Berg: Oui, il s'agissait probablement d'une combinaison parfaite de problèmes. Nous commençons à voir la fin d'Apivar en tant que produit utile. En 2021, nous avons eu un printemps précoce et un automne tardif, ce qui a donné quelques cycles de croissance supplémentaires aux acariens varroa.

M. Hamilton a probablement d'autres commentaires à ce sujet.

M. John C. Hamilton: Nous avons connu un redressement il y a quelques années, mais il ne faut jamais baisser la garde. Il faut s'assurer que les traitements contre les acariens sont en place et sont efficaces. Il faut que les ruches soient nourries tôt. Il faut se préparer à un automne pluvieux, et au fait que les abeilles ne voudront pas se nourrir. Il faut toujours tout préparer. Nous pourrions dire que l'année dernière a été une année de référence. Comme je l'ai dit, un producteur à Niagara-on-the-Lake achète aujourd'hui 6 000 paquets d'abeilles.

Le président: Nous devons nous arrêter là, monsieur Louis.

• (2000)

M. Tim Louis: Je vous remercie de votre temps et de votre persévérance.

Le président: J'ai dit à mes collègues du Bloc et du NPD que je vous donnerais la chance de poser une question. Je sais, monsieur MacGregor, que vous voulez poser une brève question, et j'ai moi aussi quelques questions, alors malheureusement, je devrai les poser, car il s'agit d'une conversation intéressante.

Monsieur Savard-Tremblay, avez-vous des questions? Non? Ça va?

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je n'ai plus de questions, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: D'accord.

Soyez bref, monsieur MacGregor.

M. Alistair MacGregor: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Hamilton, je m'adresse à vous. Vous utilisez principalement les abeilles pour la production de fruits et de baies.

Je comprends que les abeilles domestiques sont importées. À quelle fréquence les producteurs comme vous prêtent-ils attention aux pollinisateurs sauvages et indigènes? Examinez-vous leur situation sur une base régulière?

Je sais qu'ils aident à polliniser certains de vos arbustes, et j'aimerais savoir si vous les examinez pour savoir comment ils se portent.

M. John C. Hamilton: Bien franchement, nous avons besoin de tout ce qui peut polliniser les bleuets sauvages. J'étais dans un champ de bleuets avec des gens de l'équipe technique de la Nouvelle-Écosse, et il pleuvait. Nous étions sous la pluie battante. Je voulais leur montrer à quoi ressemblaient des ruches en santé pendant la période de pollinisation, mais c'était une mauvaise journée pour le faire.

Il y avait toutefois des bourdons qui volaient autour de nous. Le problème avec les bourdons... Kenna MacKenzie était chercheuse à la station de Kemptville. Selon elle, les bourdons sont utiles, mais un nid ne compte que 30 ou 40 adultes. Ils sont de bien meilleurs pollinisateurs que les abeilles domestiques, mais il n'y a que 30 adultes dans un nid. Elle m'a dit que ma ruche dans ce champ contenait 20 000, 30 000 ou 35 000 abeilles.

C'est le nombre qui est déterminant, et il ne faut pas oublier que nous n'avons qu'une courte période de floraison. Elle arrive, puis elle disparaît en un claquement de doigts.

M. Alistair MacGregor: Je vous remercie.

Le président: Je vais poser quelques questions.

J'ai entendu la question suivante au cours de la discussion: « Quelle est la cause réelle de la mortalité? » Bon nombre de parlementaires et de gens se posent désormais cette question, à cause du taux de mortalité que nous observons.

Ai-je raison de dire que le taux de mortalité a augmenté au cours des deux dernières années, plus précisément? Est-ce dû à l'acarien varroa, ou ne le savons-nous pas vraiment, parce que nous devons mener plus de recherches pour trouver la cause profonde de cette mortalité?

Monsieur Rosser, avez-vous des commentaires à ce sujet? Je me tournerai ensuite brièvement vers MM. Berg ou Hamilton.

M. Tom Rosser: Je ne suis pas sûr d'avoir grand-chose à ajouter à ce qui a déjà été dit, si ce n'est que ces créatures sont sensibles. Il est logique que même un petit changement dans les conditions environnementales puisse avoir une incidence considérable sur les populations d'abeilles. Certaines années sont meilleures que d'autres.

Je pense qu'il existe de nombreux autres facteurs, mais de toute évidence, plus il y aura de phénomènes climatiques extrêmes, plus la santé des abeilles sera touchée.

Le président: Messieurs Berg et Hamilton, à ce sujet — et vous pouvez répondre à la première question sur la cause de la mortalité —, ce que j'entends de votre part, c'est qu'il est maintenant très important d'agir pour restaurer la santé et le nombre d'abeilles partout au pays.

Est-ce juste? Pourriez-vous brièvement nous parler de la mortalité?

M. Jake Berg: Oui, nous devons rétablir les populations d'abeilles dans l'ensemble du pays, et ce, pour diverses raisons. La pollinisation des fruits est une énorme préoccupation partout au pays.

Je ne suis pas chercheur, mais je pense que ce qui se passe actuellement a probablement à voir avec la lutte contre l'acarien varroa. Encore une fois, je ne suis pas un chercheur et je ne veux pas vraiment me prononcer là-dessus.

Le président: Monsieur Hamilton, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. John C. Hamilton: Pour ce qui est d'essayer d'augmenter le nombre d'abeilles dans les cultures de bleuets, j'aimerais pouvoir transporter 50 semi-remorques remplies d'abeilles de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba jusqu'en Nouvelle-Écosse, puis les ramener à temps pour la saison des cultures mellifères, mais nous devrions trouver le moyen d'y arriver.

Le président: Je voudrais vous ramener en 1987. M. Barlow vous a posé des questions à ce sujet.

En partie, l'origine de cette décision — je n'étais pas là à l'époque — réside dans le fait que l'acarien varroa n'était pas répandu au Canada, mais l'était peut-être aux États-Unis. Cette situation explique la mise sur pied de mesures de protection pour que les maladies ou différents éléments se trouvant au-delà de nos frontières ne puissent se frayer un chemin vers le Canada.

Est-ce juste, monsieur Hamilton?

M. John C. Hamilton: Oui, ces mesures visaient à ralentir la propagation. En Nouvelle-Écosse, on croyait qu'un apiculteur amateur avait apporté deux ruches dans la région métropolitaine de Halifax. Cela n'a toutefois jamais été reconnu. Cet amateur avait acheté les ruches au Nouveau-Brunswick, les avait transportées et les avait déposées dans cette région, puis, les premiers acariens varroa y sont apparus. Ils se sont ensuite propagés.

Le président: À ce sujet, j'aurais une question pour vous et M. Berg.

Quelle est l'incidence des acariens varroas sur les abeilles canadiennes? Le taux d'infection est-il très différent de ce que l'on observe chez les abeilles américaines à l'heure actuelle? Y a-t-il beaucoup de similitudes entre les deux populations d'abeilles et l'impact de l'acarien varroa ou d'autres éléments auxquels nous essayons d'échapper, comme vous l'avez mentionné plus tôt?

Je m'adresse à MM. Hamilton et Berg.

• (2005)

M. John C. Hamilton: À mon avis, non. Nos situations sont très semblables.

M. Jake Berg: Je pense que les niveaux d'infestation sont très semblables. L'une des préoccupations exprimées dans l'évaluation des risques de 2014 concernait les formes d'acariens varroa résistantes à Apivar qui se trouvaient aux États-Unis, mais pas encore au Canada. Je pense donc que M. Hamilton a raison: il est probablement temps de procéder à une nouvelle évaluation des risques.

Le président: Monsieur Berg, j'ai bien entendu votre message sur l'importance de la production nationale. Monsieur Hamilton, vous avez dit que les deux objectifs pouvaient coexister.

Monsieur Berg, le Conseil canadien du miel est-il d'avis que nous devons évidemment nous concentrer sur la production nationale et le renforcement de la capacité apicole, et que l'importation d'abeilles, à condition qu'un protocole raisonnable soit en place, pourrait être autorisée en même temps?

Je n'ai pas entendu le point de vue des représentants du Conseil. Je sais que la production nationale est importante. Ces deux objectifs peuvent-ils être atteints en même temps?

M. Jake Berg: Oui, absolument, les deux sont nécessaires. Nous devons accroître la production nationale; elle s'impose. Bien qu'il peut y avoir des pertes d'abeilles généralisées partout au pays, comme ce fut le cas en 2022, la plupart du temps, nous n'observerons une perte plus importante que la normale que dans une seule région du pays. Ces années-là, la production nationale pourrait servir à combler l'écart. Si nous connaissons un bon hiver dans l'Ouest, mais que ce n'est pas le cas dans l'Est, nous pourrions fournir des abeilles aux producteurs de l'Est.

Le président: Nous acceptons les reines-abeilles en provenance des États-Unis. Nous avons aussi mentionné le Chili, la Nouvelle-Zélande et l'Australie pour ce qui est des paquets d'abeilles. Monsieur Rosser, je crois que vous avez aussi parlé de l'Italie.

Quel est le profil de la maladie dans ces pays? Je n'en sais rien. Je pose cette question en toute honnêteté: y a-t-il des acariens varroa dans ces pays desquels nous importons des produits? Sont-ils présents en plus petite quantité? Est-ce ce qui nous a permis d'avoir un niveau de risque acceptable?

Cette question s'adresse à vous, monsieur Rosser, si vous avez une réponse, ou à nos collègues du secteur. Je serais heureux de vous entendre à ce sujet.

M. Tom Rosser: Très rapidement, je pense que le profil de risque comprendra une variété de maladies différentes. Dans le cas du profil américain dont vous venez de parler, quatre maladies distinctes avaient été cernées lors de l'évaluation des risques. Ce nombre augmenterait sûrement, et d'autres risques devraient être pris en compte avant que des abeilles ne puissent être importées d'un autre pays.

Le président: Monsieur Hamilton, voulez-vous ajouter quelque chose? Monsieur Berg?

Je suis probablement en train de tester les limites de mes chers collègues.

Monsieur Hamilton, vous avez la parole.

M. John C. Hamilton: Ai-je tort de dire que nous acceptons des paquets en provenance de l'Ukraine?

M. Jake Berg: Nous admettons que nous recevons des paquets de l'Ukraine.

Le président: D'accord. Merci à tous. Voilà qui répond à certaines de mes préoccupations.

Monsieur Lehoux, je sais que vous avez une motion à nous soumettre, mais permettez-moi de remercier d'abord nos témoins.

Merci, monsieur Rosser, d'avoir été des nôtres et d'avoir répondu à nos questions en étant très généreux de votre temps.

Monsieur Berg, merci d'avoir fait le voyage depuis la Saskatchewan et merci de votre travail au Conseil canadien du miel.

Monsieur Hamilton, c'est toujours agréable d'accueillir un compatriote de la Nouvelle-Écosse. Il ne fait aucun doute qu'Oxford Frozen Foods est une entreprise qui fait l'orgueil des gens de notre province. Au nom de tous mes collègues, je vous remercie de votre présence parmi nous et des éléments d'information que vous nous avez communiqués.

Monsieur Lehoux, vous nous avez donné préavis d'une motion que vous souhaitez présenter. Pourquoi ne pas le faire dès maintenant?

[Français]

M. Richard Lehoux: Merci, monsieur le président.

Je sais que c'est lundi soir et que tout le monde a hâte que la séance se termine.

J'avais déposé une motion, et j'imagine que tout le monde l'a reçue. Mme la greffière l'a fait parvenir à l'ensemble de mes collègues. Si vous n'y voyez pas d'objection, je n'en ferai pas la lecture intégrale. Cependant, si vous le souhaitez, je vais le faire.

J'aimerais que nous prenions position très rapidement sur la fermeture de l'usine d'Olymel dans ma circonscription, à Vallée-Jonction, au Québec, qui a aussi eu un impact très important sur les producteurs de porc de l'Ontario.

La motion que j'ai déposée porte sur une étude de deux heures. La première heure serait réservée à une partie des témoins que je vous ai suggérés, et l'autre heure, qui serait très importante aussi, serait réservée aux producteurs de porc du Québec et de l'Ontario, ainsi qu'au Conseil canadien du porc.

Il serait pertinent que nous nous prononcions sur cette motion le plus rapidement possible pour recevoir ces gens et, éventuellement, faire des recommandations et déposer un rapport, qui pourrait être très court. Je pense qu'il serait primordial que nous prenions une décision ce soir sur la tenue de cette étude. Il s'agit d'un sujet assez important.

Mes collègues ont peut-être des questions à ce sujet.

● (2010)

[Traduction]

Le président: Je vais donner la parole à M. Drouin.

Je suis conscient de l'importance de cet enjeu. Je sais que nous avons déjà établi le calendrier de travail du Comité, mais il va de soi que je m'en remets toujours à la volonté de la majorité. Nous pouvons déroger à ce qui est prévu, mais je tiens à souligner que nous avons du pain sur la planche pour les semaines à venir.

Monsieur Drouin, vous vouliez débattre de cette motion.

[Français]

M. Francis Drouin: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à saluer mon collègue M. Lehoux. Je sais qu'il n'est pas facile de perdre des joueurs de l'industrie dans sa communauté. Je voulais simplement préciser que les membres du Sous-comité se sont déjà rencontrés et que M. Turnbull a décidé d'un horaire. Je crois qu'il serait très difficile, en une seule rencontre de deux heures, de faire des recommandations. Il est certain que l'entreprise va fermer ses portes au mois de décembre et que cette décision est un coup dur pour la communauté. Je vais laisser M. Lehoux faire un choix pour ce qui est de la rencontre.

Nous pourrions nous rencontrer le plus rapidement possible, mais nous ne pouvons pas faire de rapport à la Chambre, parce qu'il est impossible de déterminer tous les points importants lors d'une seule rencontre. S'il est question de tenir plus de rencontres, je voudrais souligner que nous avons un horaire à suivre et que, si la motion est adoptée, il va falloir intégrer cela à l'horaire, étant donné que nous avons déjà déterminé ce qui était à faire.

J'aimerais mentionner que l'usine ne ferme pas ses portes demain matin, mais au mois de décembre, et que cela a été annoncé publiquement. Le gouvernement du Québec est déjà inclus dans le processus. À ce que je sache, Olymel n'a fait aucune demande officielle pour que le gouvernement fédéral intervienne, de quelque façon que ce soit.

Je sais que mon collègue M. Lehoux veut intervenir.

[Traduction]

Le président: Je vais aller du côté de M. MacGregor qui a levé la main. Après cela, nous entendrons M. Barlow pour revenir ensuite à M. Lehoux, si nécessaire.

M. Alistair MacGregor: Je comprends à quel point cette nouvelle peut être importante pour la collectivité locale.

Je ne sais pas s'il nous est possible de produire un rapport, mais je me demande si M. Lehoux serait prêt à envisager que le Comité autorise la présidence à écrire une lettre à la ministre pour lui exprimer nos préoccupations en fonction des témoignages entendus.

Si nous tenons à produire un rapport qui inclura, je présume, certaines recommandations, il faudra accorder davantage de temps à cette étude alors même que notre calendrier est déjà, comme M. Lehoux le sait pertinemment, assez bien rempli ces jours-ci.

C'est simplement une suggestion que je soumets à votre considération.

Le président: Écoutons maintenant ce que M. Barlow a à nous dire.

M. John Barlow: Merci, monsieur le président.

Je suis reconnaissant au Comité de bien vouloir prendre le temps de discuter de cette proposition de M. Lehoux, car je suis persuadé que je me retrouverais dans une position similaire si Cargill décidait de fermer son usine de transformation des viandes à High River. Ce serait vraiment catastrophique, non seulement pour ma circonscription, mais aussi bien sûr pour l'ensemble de l'industrie.

C'est selon moi une question importante, et nous devons déterminer comment nous pourrions l'intégrer à notre calendrier. Je suis certes conscient que le Comité a d'autres études à mener sans faute, mais je pense également que nous devons faire montre d'une certaine souplesse lorsque des problèmes inattendus se présentent, comme c'est assurément le cas en l'espèce.

Je sais que cela peut paraître plus ou moins urgent du fait que l'usine ne fermera pas ses portes avant l'automne ou le début de l'hiver, mais je peux vous dire que j'ai reçu à mon bureau aujourd'hui même les représentants des producteurs de porcs de l'Ontario qui s'inquiètent beaucoup du manque de capacité de transformation et se demandent comment ils vont pouvoir composer avec la situation. Je sais que l'usine en question va demeurer ouverte jusqu'à l'automne, mais cela ne leur laisse que quelques mois pour essayer de trouver de nouvelles destinations pour la transformation de dizaines de milliers de bêtes, ce qui ne manque pas d'être problématique.

Pour l'instant, ils vont tenter de diriger leurs porcs vers l'Iowa et l'Idaho, mais s'il devait se passer quelque chose à la frontière ou si les Américains devaient accroître leur production, ils perdraient ce débouché du côté des États-Unis et devraient chercher ailleurs. Ils s'interrogent aussi, étant donné les nouveaux dispositifs de consignment électronique qui sont utilisés, sur la distance qu'ils pourront faire parcourir à leurs porcs, car ils ne veulent pas avoir à se préoccuper du déchargement et du chargement.

Je sais que l'échéance semble assez lointaine, mais il y a certaines questions importantes qu'il convient de régler. Je comprends l'argument de M. Drouin qui fait valoir que c'est une entreprise privée, mais j'estime que le Comité a le mandat de prêter une oreille attentive aux craintes et aux préoccupations des intervenants du milieu relativement à certains des problèmes qui les affectent. Si M. Lehoux est disposé à accepter l'excellente suggestion de M. MacGregor, je pense que cela pourrait nous permettre de faire le nécessaire sans empiéter outre mesure sur le temps de travail du Comité.

Je crois que nous avons la possibilité de consacrer une séance à cette question. J'estime qu'il est envisageable de l'intégrer à notre calendrier pour examiner cet enjeu d'importance pour les gens que nous représentons ici, à savoir nos intervenants des milieux agricoles et agroalimentaires. C'est une situation qui pourrait avoir des retombées majeures partout au Québec et en Ontario, et peut-être même aussi au Manitoba, si la question de la capacité de transformation devient encore plus problématique.

• (2015)

Le président: Je vais donner la parole à M. Drouin, qui sera suivi de M. Savard-Tremblay.

Un député: [*Inaudible*]

Le président: Oh, d'accord. Je suis désolé.

À vous la parole, monsieur Savard-Tremblay.

[*Français*]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Il m'est un peu difficile de m'insérer dans les questions d'horaire d'un comité dont je ne suis pas un membre permanent. Cela dit, je suis d'accord sur la proposition de M. Lehoux et je salue le fait qu'il veuille en débattre ici. Je serais le premier à le faire, car il y a beaucoup d'usines de ce genre dans ma circonscription, dont une usine d'Olymel. J'approuve donc la proposition.

Je suis d'accord également sur ce que propose M. MacGregor en matière de modification. Je pense que ce serait un bon compromis. Il me semble aussi que le fait de tenir une autre séance ne bouleverserait pas radicalement l'horaire.

[*Traduction*]

Le président: Oui, monsieur Drouin.

M. Francis Drouin: Concernant la capacité de transformation, je voudrais seulement rappeler au Comité...

Nous ne nous opposons pas à cette motion. Nous allons l'appuyer si on décide d'écrire une lettre.

Je veux d'ailleurs remercier M. MacGregor pour sa suggestion en ce sens. Je vous rappelle toutefois que nous avons déjà mené une étude sur la capacité de transformation au Canada, et qu'il est donc fort possible que nos recommandations se recoupent.

D'une manière générale, la capacité de transformation au Canada est très concentrée, et le Comité a pu entendre de nombreux témoignages à ce sujet au fil des dernières années et à l'occasion des études menées avant les dernières élections. Pour ceux parmi vous qui étaient déjà membres du Comité... Il y avait M. MacGregor, et je crois aussi, monsieur Barlow, que vous étiez avec nous. On peut dire que vous êtes un membre intermittent du Comité.

S'il est convenu d'écrire une lettre et de régler le tout dès que possible,

[*Français*]

c'est avec plaisir que je vais appuyer la motion de M. Lehoux.

[*Traduction*]

Le président: Je vois que M. MacGregor souhaite intervenir, et je sais que nous devons permettre à M. Lehoux de répondre.

Je vais donner la parole à M. MacGregor.

J'aurai le mot de la fin, et je pourrai alors vous dire, en ma qualité de président, ce que nous comptons faire — en espérant que cela traduira bien les volontés du Comité.

Nous vous écoutons, monsieur MacGregor.

M. Alistair MacGregor: J'allais dire moi aussi que la lettre peut reprendre et confirmer les conclusions de notre rapport sur la capacité de transformation.

Le président: Monsieur Lehoux, je vais vous donner la parole.

Tout indique que votre proposition a été approuvée. Je vous demanderais de la garder inchangée en vous en remettant au pouvoir discrétionnaire de la présidence pour que nous puissions aller de l'avant dès que possible, compte tenu des réunions déjà prévues à notre horaire.

Je vais maintenant vous donner l'occasion de remercier vos collègues d'avoir appuyé votre proposition d'étude sur ce sujet important.

[Français]

M. Richard Lehoux: Merci, monsieur le président.

J'adhère très volontiers à la proposition de modification, c'est-à-dire au fait d'écrire une lettre. En complément à ce que mon collègue M. Drouin a mentionné tout à l'heure, nous avons effectivement déjà fait une étude sur ce sujet dans le passé. Je pense que la situation a quand même changé de façon assez rapide. De plus, il y a eu des fermetures de marché à l'international. En fin de compte, comme mon collègue M. Barlow l'a dit, cela signifie une réduction du nombre d'abattages de bêtes, soit un million au Québec, et de 700 000 à 800 000 par année en Ontario. Ce sont des volumes assez considérables, et il est important que nous puissions ramener cela sur le tapis et voir s'il y a des éléments nouveaux.

Selon moi, les témoins que nous avons ciblés pourront nous apporter l'éclairage nécessaire avant que nous écrivions notre lettre à la ministre. Je ne fais que le suggérer, parce que j'ai oublié de le mentionner l'autre jour. En fin de compte, la question de la santé animale est importante dans tout cela. Comme vous l'avez dit, monsieur Drouin, la fermeture est prévue pour le mois de décembre. Il y a déjà un vent de panique qui s'est installé. L'usine emploie 1 000 personnes, réparties sur deux quarts de travail. Certaines vont peut-être décider de partir avant la fermeture, ce qui toucherait sûrement aussi de façon importante la capacité d'abattage, et ce, dans un délai relativement court. Il est donc primordial que nous puissions nous pencher sur cela. Les témoins cités dans la motion pourraient nous aider à trouver des solutions. Ils pourraient à tout le moins nous faire des suggestions.

Si la motion modifiée est adoptée, il est sûr que je vous ferai confiance pour écrire la lettre et la remettre à la ministre en main propre, monsieur le président. C'est avec plaisir que je contribuerai aux efforts visant à ce que nous puissions arriver à une conclusion. Je suis très ouvert, monsieur le président, à l'idée de collaborer avec vous.

● (2020)

[Traduction]

Le président: Ne vous inquiétez pas, la présidence va voir à ce que cette lettre se rende bel et bien à la ministre.

Je crois que nous pouvons tous convenir qu'il s'agit d'un enjeu d'importance qui a de vastes répercussions dans de nombreuses régions, y compris assurément, comme vous l'avez mentionné, en Ontario et au Québec.

Voici ce que nous allons faire. Il n'est pas nécessaire de mettre la motion aux voix. On peut considérer qu'elle a été adoptée. Je vais prendre les dispositions nécessaires avec notre greffière pour intégrer cette étude à notre calendrier dans un délai raisonnable. Je sais qu'il y a un sentiment d'urgence. Nous allons convoquer les témoins que vous avez proposés. S'ils acceptent tous notre invitation, nous en aurons un nombre suffisant. S'il nous en faut davantage, nous demanderons aux différents partis de nous transmettre leurs suggestions.

Nous allons essayer de prévoir une séance de deux heures et 15 minutes, en gardant peut-être 10 ou 15 minutes pour discuter à huis clos du contenu de la lettre. Il ne s'agira pas d'un rapport en bonne et due forme, mais il y aura peut-être lieu de traiter des éléments que nous voudrions que notre analyste intègre à cette lettre. Nous allons nous efforcer de concrétiser le tout.

Chers collègues, je pensais que nous finirions la soirée plus tôt que prévu, mais nous n'avons finalement gagné que neuf minutes. Nous avons entendu d'excellents témoignages concernant les abeilles. Nous avons traité ce soir d'un sujet fort intéressant.

Je suis désolé pour les problèmes techniques, mais la santé de nos interprètes doit primer. Nous allons tenter d'apporter les correctifs nécessaires. Je présume que nous allons vouloir entendre de nouveau les représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire. Vous pouvez vous en remettre à la présidence et à la compétence de notre greffière et de nos analystes en étant assurés que le nécessaire sera fait au cours des prochains jours.

Nous nous reverrons tous mercredi pour nous pencher à nouveau sur la mortalité des abeilles, et nous verrons alors pour la suite des choses.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>